

Le Réseau

BULLETIN DU RÉSEAU DES FEMMES DE LA FIIQ

Vol. 3, no. 1, juin 2006



La Fédération finaliste au prix Corps-Accord 2006

Le Réseau en bref

Ce bulletin se veut un compte rendu sommaire de la rencontre du Réseau des femmes, tenue les 24 et 25 mai 2006, sous le thème *L'avortement et la montée de la droite : des enjeux cruciaux pour les femmes*.

À l'ordre du jour, un bref retour sur le thème de la rencontre précédente concernant l'image corporelle avec la Coalition Corps-Accord qui intervient sur l'obsession de la minceur et les impacts des régimes amaigrissants sur la santé des femmes. Bonne nouvelle : une nomination pour la FIIQ+ avec sa publicité *La santé sous toutes ses formes* dans le cadre de la Journée internationale sans diète, en hommage à la diversité corporelle.

Un retour aussi sur l'opération *100 voix de femmes*, menée dans le cadre de la réforme du mode de scrutin, où nous avons salué la participation de plusieurs militantes du Réseau qui ont collaboré au succès de l'opération en déposant un mémoire. Quant à la couleur orange, portée lors du 8 mars dernier en vue de symboliser les luttes des femmes, elle reçoit l'aval des militantes et l'information sera acheminée au Collectif 8 mars dans le cadre de sa consultation sur le sujet.

Nous en avons profité également pour lancer une action collective, celle de milliers de lettres à faire parvenir au premier ministre sur les revendications québécoises, déposées dans le cadre de la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*, afin d'obtenir des réponses concrètes qui tardent à venir. Quant au thème principal, les militantes se sont penchées sur les dangers que représente la montée des forces de droite qui fragilise le droit pour les femmes de contrôler leur vie et leurs maternités. Une invitation à demeurer vigilantes quand les acquis sont menacés. Elles ont également échangé avec deux infirmières de CLSC venues témoigner de leur pratique dans des cliniques d'interruption volontaire de grossesse et de leur travail d'accompagnement empreint de respect et d'empathie.

Deux journées intenses et touchantes marquées par de nombreux rappels historiques, notamment avec le *Quiz féministe* ainsi que par le lancement des *Coups de cœur du Réseau* dont le succès nous indique qu'ils seront des compagnons fidèles des prochaines rencontres.



Le 6 mai dernier, Journée internationale sans diète, la Coalition Corps-Accord remettait son prix 2006, dont l'objectif vise à récompenser un média ou un organisme mettant de l'avant la diversité corporelle des femmes. En nomination cette année :

- L'affiche **La santé sous toutes ses formes** de la FIIQ+
- L'article **Maigrir? Mais Pourquoi? Et à quel prix?** de la revue *Audacieuses*, le défi d'être soi (Réseau québécois d'action pour la santé des femmes - RQASF)
- L'article **Ceci est mon corps** tiré du dossier **Vivre mon corps** du magazine *Châtelaine*
- L'article **7 femmes, 7 silhouettes, 150 maillots au banc d'essai** du magazine *Coup de pouce*
- L'article **Pub : La revanche des « vraies » femmes** du magazine *Elle Québec*
- L'article **Perdre du poids, pas la santé** du magazine *Protégez-vous*

Pour que le charme et la beauté riment avec diversité

La Coalition dénonce les diètes hypocaloriques qui mettent en danger la santé des femmes et prône au contraire l'exercice physique et la saine alimentation. Elle dénonce aussi les préjugés face à l'obésité qui blessent et nuisent à l'estime de soi.

Toutes les femmes ont le droit de se sentir belles et chacune est invitée à



honorer son corps et faire la paix avec lui.

Pour la Fédération, l'image corporelle des femmes pose un problème social important et soulève des enjeux majeurs pour leur santé. La publicité parue dans le dernier bulletin du Réseau des femmes, dans le cadre de l'article « *Oui à la diversité corporelle!* » a eu, rien de moins, l'honneur d'être en nomination! Qui a gagné? Le prix fut remis au RQASF pour son guide d'action, publié à 70 000 exemplaires, visant à remettre en question les normes de beauté actuelles qui mettent en péril la santé physique et psychologique des femmes.

Les militantes du Réseau étaient particulièrement fières que leurs travaux bénéficient d'un tel rayonnement et fières aussi que le RQASF remporte le concours du fait qu'elles sont elles-mêmes engagées dans la campagne nationale d'action que celui-ci met de l'avant et dont l'un des volets concerne justement la réglementation de l'industrie de l'amaigrissement. Rappelons que la Fédération est membre de cet organisme.

Pour en savoir plus :
<www.corpsaccord.com>

C'est au Congrès de fondation de la Fédération, en 1987, dans un contexte où l'avortement n'est pas encore décriminalisé, que 900 déléguées appuient, presque à l'unanimité, une résolution en faveur du libre-choix.

Alors pourquoi revenir sur cette question, presque vingt ans plus tard, et décider d'en faire le thème d'une rencontre du Réseau? C'est que l'influence grandissante des fondamentalistes chrétiens fait craindre le pire. En effet, la nouvelle droite religieuse, largement répandue dans la société américaine, tend à se développer et à s'exprimer plus ouvertement au Canada, particulièrement depuis l'arrivée du gouvernement conservateur où plusieurs de ses députés sont pro-vie.

Fait non négligeable, les groupes pro-vie, nombreux, disposent de moyens financiers importants.



D'abord, un bref rappel historique avec des personnes-ressources pour se souvenir du chemin parcouru depuis 1869, année de l'adoption de la première loi canadienne criminalisant l'avortement. Il faut attendre 100 ans pour que les choses changent.

En 1969, le *Bill Omnibus* décriminalise l'avortement pour des raisons thérapeutiques seulement et remet la décision entre les mains des médecins. Déçues, les féministes dénoncent le fait que les femmes n'aient toujours pas le contrôle de leurs maternités et continuent la lutte sur tous les fronts.

Il faut attendre 1988 pour que l'avortement cesse d'être un crime au Canada. Le jugement de la Cour suprême va constituer une grande victoire en reconnaissant

que la criminalisation de l'avortement constitue une violation du droit des femmes à la vie, à la sécurité et à la liberté reconnues dans la Charte canadienne. Cette décision, selon Andrée Côté, permet donc de considérer le droit à l'avortement comme faisant partie des droits humains qui sont à la base de la Constitution canadienne et du droit international en matière des droits de la personne¹. On peut en effet parler d'une reconnaissance par la communauté internationale des droits des femmes à faire leurs propres choix en matière de reproduction².

La victoire de 1988 est de courte durée. À peine un an plus tard, la bataille fait rage sur le front juridique avec l'affaire Chantale Daigle et mobilise à nouveau le mouvement féministe. Mais les femmes qui ont besoin d'interrompre leur grossesse ne sont pas laissées à elles-mêmes.

En effet, depuis le début des années 1970, à Montréal, le Centre des femmes réfère des femmes de tous les coins du Québec à des médecins compétents alors que le Centre de santé des femmes de Québec se met à offrir lui-même des services d'interruption volontaire de grossesse. Dans les années 1980, les CLSC prennent le relais, constituant ainsi un gain important pour les Québécoises.



Andrée Côté est avocate et directrice des Affaires juridiques de l'Association nationale Femmes et Droit. Pendant plusieurs années, elle fut impliquée dans la lutte pour le droit à l'avortement et la violence faite aux femmes. Elle vient de recevoir du Barreau le prix du mérite Christine Tourigny pour sa contribution à l'avancement des droits des femmes.

Le Réseau

Bulletin du Réseau des femmes de la FIQ
Vol. 3, no. 1, juin 2006

Responsable politique :
Michèle Boisclair

Révision et coordination de la production :
Sara Lapointe, conseillère, service Communication-Information

Rédaction :
Lucie Girard, conseillère, secteur Condition féminine

Michelle Poirier, infirmière membre du comité Condition féminine et du Réseau des femmes de la FIQ

Secrétariat :
Claire Drouin

Conception graphique :
Josée Roy, graphiste

Photographies :
Jacques Lavallée

Collaboration spéciale (lettre à Jean Charest) :
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles Médialog

1. Voir *Ratifier la Convention américaine des droits de l'Homme : les enjeux pour les femmes*, Association nationale de la femme et du droit, Ottawa, novembre 2003, p. 18.
2. Voir *Chronologie : les droits en matière de reproduction*, Action Canada pour la population et le développement (ACPD), mars 2006.

Deux infirmières qui accompagnent...

Deux infirmières de CLSC, oeuvrant dans des cliniques d'interruption volontaire de grossesse, Suzanne Durand et Rita Dionne-L'allier, sont venues témoigner de leur travail. Elles considèrent qu'elles offrent un service essentiel qu'il faut absolument préserver. Leur grand message : accueillir les femmes dans leur expérience et les accompagner sans les juger. Les raisons, disent-elles, sont multiples et appartiennent à chacune : échec de la contraception, pressions de l'entourage, statut économique précaire, absence de conjoint, violence conjugale... Il ne s'agit pas, selon elles, d'un moyen de contraception comme certains veulent bien nous le faire croire.

Elles nous font part du défi d'entrer dans l'intimité des femmes et de créer un lien de confiance en si peu de temps. Leur accompagnement est empreint de respect et d'empathie et se déroule en trois étapes : les recevoir avant l'intervention en vue de s'assurer que la décision sera la plus claire possible, les informer sur la contraception et le déroulement de l'intervention et faire les tests nécessaires; être présente et les rassurer pendant l'intervention; offrir le réconfort nécessaire après l'intervention si la culpabilité ou la tristesse pointe et faire un suivi téléphonique quelques jours plus tard.

Elles s'interrogent toutes les deux sur les transformations actuelles du réseau de la santé et la montée de la droite craignant leur impact sur l'accessibilité des services. Leurs recommandations : l'éducation sexuelle à l'école, un plus grand nombre d'infirmières scolaires, la contraception accessible et gratuite, la possibilité pour les infirmières de pouvoir prescrire la pilule pour une période de plus de trois mois compte tenu des délais dans les rendez-vous avec les médecins; un soutien formel sur une base régulière pour les équipes qui interviennent. Deux infirmières sereines et engagées, heureuses d'avoir pu échanger sur leur travail avec des femmes qui partagent leurs préoccupations... une belle rencontre.

Saviez-vous?

- qu'une infirmière, du nom de Dorothea Palmer, fut poursuivie en justice, en 1936, pour avoir diffusé des renseignements et du matériel sur la contraception, interdiction retirée du Code criminel canadien seulement en 1969, avec l'adoption du Bill Omnibus.
- qu'en 1986, des militants pro-vie font interrompre le service d'avortement du CLSC de Sainte-Thérèse de Blainville après avoir pris le contrôle du conseil d'administration.
- qu'un centre de recherche associé à la droite religieuse américaine, l'Institut du mariage et de la famille, dont une partie des fonds sont américains, vient d'ouvrir ses portes à Ottawa en vue de promouvoir le mariage traditionnel et rouvrir le débat sur l'avortement.
- que Wal-Mart, l'une des plus grandes chaînes de pharmacie américaine, refuse de vendre la pilule du lendemain?



Louise Desmarais est une militante féministe impliquée depuis plusieurs années dans la lutte pour l'avortement libre et gratuit. Elle a publié en 1999 *Mémoires d'une bataille inachevée - La lutte pour le droit à l'avortement au Québec* (Éditions Trait d'union).

Cela fait 25 ans, en 2006, que le Canada a ratifié la *Convention sur l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes (CEDEF)* où il est affirmé que :

« ...Les droits de décider librement et en toute connaissance de cause du nombre et de l'espace des naissances et d'avoir accès aux informations, à l'éducation et aux moyens nécessaires pour leur permettre d'exercer ces droits. »

Pendant ce temps, le mouvement pro-vie continue de s'organiser en alliance avec le mouvement pro-vie canadien, un lobby puissant, particulièrement actif dans l'Ouest où les fondamentalistes chrétiens sont nombreux. Ses adeptes souhaitent un retour à la famille traditionnelle, prônent la fin de l'éducation sexuelle à l'école et le retour à l'abstinence et à la fidélité comme moyens de prévention.

Le Congrès pro-vie, tenu à Montréal en 2005, témoigne du fait que ce courant conservateur est bien enraciné chez nous. Fait à noter, le ministre Stockwell Day, actuel ministre de la Sécurité publique, y participait.

Si certains questionnent la hausse du taux d'avortement au Québec, cette pratique n'est pas utilisée, selon Louise Desmarais³, comme un moyen de contraception. Au-delà des statistiques, elle rappelle que les méthodes ne conviennent pas à toutes les femmes, que les moyens contraceptifs ne sont pas gratuits, que l'activité sexuelle commence plus tôt... Sans oublier les gouvernements qui tardent toujours à met-

tre en place les conditions socio-économiques permettant aux femmes d'avoir le nombre d'enfants qu'elles désirent. Mais pour elle, les statistiques envoient aussi un message clair : les femmes ont obtenu le droit de contrôler leur vie et leur fécondité. Elles ont maintenant les enfants qu'elles désirent dans les conditions qu'elles jugent acceptables pour elles-mêmes et leurs enfants.

À l'heure où le désengagement de l'État et une droite fondamentaliste et sexiste menacent des acquis précieux dans le champ de la santé sexuelle et reproductive des femmes, une vigilance s'impose. Même si l'avortement est légal et financé au Canada, rien ne nous laisse à l'abri d'une loi qui en limiterait l'accès ou le criminaliserait à nouveau.

Une mobilisation avec l'ensemble du mouvement féministe s'annonce à l'automne 2006 dans le cadre de la Journée internationale de l'avortement. Les femmes ne veulent pas perdre des acquis fragiles et récents. La lutte doit continuer.

3. Voir article de Louise Desmarais, *Avortons-nous trop?*, La Vie en Rose, Hors série, 2005, p. 111.

Les coups de du Réseau

Le comité Condition féminine a décidé d'innover en ajoutant une nouvelle chronique à l'ordre du jour : les coups de cœur des militantes du Réseau. Dorénavant, celles-ci seront invitées à partager une lecture, une rencontre ou un documentaire qui les a particulièrement touchées et qui les a amenées un peu plus loin sur le chemin de la solidarité avec les femmes d'ici ou d'ailleurs.

Voici donc le tout premier coup de cœur du Réseau, celui de Michelle Poirier, infirmière à l'hôpital Louis-H. Lafontaine et membre du comité Condition féminine :

« J'aimerais vous faire part d'une histoire troublante à laquelle je n'ai pu demeurer insensible. Il s'agit de la biographie de Somaly Mam intitulée *Le silence de l'innocence*. Dans son livre, elle raconte comment, atteinte dans son intégrité physique et psychologique, elle a réussi à s'en sortir et à combattre aujourd'hui, au péril de sa vie, le trafic sexuel dans son pays.

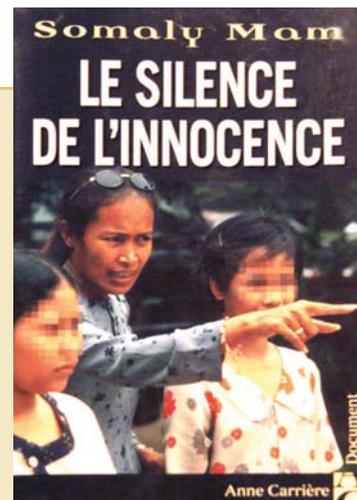
Somaly Mam est née au Cambodge, dans un pays où il ne

fait pas bon de parler ni de soi ni de ce que l'on ressent et où l'éducation sexuelle des filles se résume à laisser faire le mari. Elle raconte qu'elle a été vendue comme esclave domestique à un vieil homme lorsqu'elle avait une dizaine d'années puis revendue, cinq ans plus tard, à un bordel. Là où elle vivra huit ans d'enfer comme « prostituée de force ».

Elle fera la rencontre de Pierre, un français qui deviendra son mari et avec qui elle mettra sur

pied, en 1997, l'association « Agir pour les femmes en situation précaire » (AFESIP). Cette association vise la réinsertion sociale des femmes réduites en esclavage sexuel et vise également à combattre le trafic sexuel des êtres humains. D'abord établie au Cambodge, l'association a maintenant des ramifications en Thaïlande, au Vietnam, au Laos et prochainement en Birmanie.

Grâce à cette association, Somaly Mam veut aider les petites filles et les adolescentes abusées à s'en sortir en leur prodiguant d'abord des soins médicaux et psychologiques, mais surtout en leur donnant accès à des cours d'alphabétisation et à une formation professionnelle susceptible de leur procurer un emploi et une



indépendance financière. Quel beau message de courage et d'espoir!

Il est possible d'aider Somaly Mam dans son combat en devenant membre de l'AFESIP. L'invitation est lancée!

Pour en savoir plus : <www.afesip.org>

100 voix de femmes pour la démocratie : mission accomplie!

Lors de la dernière rencontre du Réseau des femmes, nous avons logé un appel auprès des militantes pour qu'elles prennent la parole et se fassent entendre dans le cadre de la Commission spéciale sur la Loi électorale. Il s'agissait là d'une occasion unique pour elles de faire valoir la nécessité d'une représentation égalitaire des femmes à l'Assemblée nationale.



Le Collectif Féminisme et Démocratie avait déclenché une opération visant le dépôt de 100 mémoires rédigés par des femmes. Au 9 mars 2005, 125 mémoires étaient déposés. Les membres du comité Condition féminine ainsi que 11 militantes du Réseau se sont inscrites dans cette vaste opération de prise de parole pour la démocratie. Nous saluons leur engagement.

Quant au gouvernement, il doit prendre note de la tendance importante qui se dégage de l'exercice : que ni le statu quo, ni l'avant-projet de loi ne reçoivent l'adhésion populaire. Dans la majorité des cas, on souhaite disposer de deux votes, l'alternance femmes-hommes sur les listes, une compensation au niveau national et des mesures plus efficaces pour atteindre l'égalité. Nous attendons la suite avec impatience¹.

Pour en savoir plus : <www.feminismeetdemocratie.ca>

1. Au moment d'écrire ces lignes, est sorti le rapport de la Commission parlementaire sur la Loi électorale. Il semble que la voix des femmes n'ait pas été entendue.



Pour que le gouvernement Charest nous prenne au sérieux!

L'ensemble du mouvement des femmes se mobilise à nouveau pour relancer le gouvernement Charest afin qu'il réponde aux cinq revendications déposées le 8 mars 2005. Ces revendications ont été appuyées par 15 000 personnes au moment où le Québec recevait la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* dans le cadre d'une grande mobilisation à laquelle les membres du Réseau des femmes ont participé.

La pauvreté et la violence demeurent deux freins puissants à l'égalité, à la liberté, à la solidarité, à la justice et à la paix. Devant le peu de réponses concrètes, la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes maintient le cap sur ces revendications et lance une opération signature pour forcer le gouvernement Charest à répondre, par des engagements précis, à ces demandes justes et légitimes.

Vous êtes donc invitées à vous engager personnellement en signant la lettre détachable jointe au Bulletin. Chaque signature compte. Ajoutées à des milliers et des milliers d'autres, elles peuvent faire la différence.

Soyez des nôtres dans cette grande opération de solidarité :

Comme membre :

- en signant la lettre dès maintenant;
- en la faisant parvenir à votre équipe locale.

Comme équipe locale :

- en recueillant les lettres signées dans une enveloppe prévue à cet effet;
- en retournant l'enveloppe à la FIIQ avant la fin juin.

Pour en savoir plus : <www.marchemondiale.org>



FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

Siège social : 2050, de Bleury, 4^e étage, Montréal (Québec) H3A 2J5
Tél. : (514) 987-1141 1 800 363-6541 Téléc. : (514) 987-7273

Bureau de Québec : 1260, boul. Lebourgneuf, bureau 300, Québec (Québec) G2K 2G2
Tél. : (418) 626-2226 1 800 463-6770 Téléc. : (418) 626-2111

Site internet : www.fiiq.qc.ca • Courriel : info@fiiq.qc.ca

Monsieur Jean Charest
Premier ministre du Québec
Cabinet du premier ministre
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Monsieur le premier ministre du Québec,

Je vous adresse cette importante missive en même temps que le font de nombreuses personnes de toutes les régions du Québec.

L'année 2005 a été particulièrement riche en événements et mobilisations revendiquant le droit au bonheur et à la liberté pour toutes les femmes du monde. L'invitation aux groupes de femmes du monde d'agir ensemble pour contrer la pauvreté et la violence envers les femmes a suscité un intérêt immédiat et une forte adhésion. Les femmes du Québec et du Canada ont uni leurs forces à des milliers d'autres réparties dans plus de cinquante pays ou territoires autour de la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* et de ses cinq valeurs qui sont l'égalité, la liberté, la justice, la paix et la solidarité.

« J'ai 13 ans et je suis l'une des 4 millions de femmes et de jeunes filles qui sont vendues dans le monde entier à des futurs époux, proxénètes ou marchands d'esclaves », dit Milanka de l'ex-Yougoslavie.

« L'homme à qui j'ai refusé une proposition de mariage m'a défigurée avec de l'acide », révèle une femme du Bangladesh.

« Je travaille dans une maquiladora à Managua (Nicaragua), sous une lumière éblouissante, où règne une chaleur étouffante et où les machines grondent sans arrêt. Très souvent, nous sommes frappées, insultées, harcelées sexuellement et forcées à travailler 12 heures par jour. Les portes de l'usine sont verrouillées et personne ne peut quitter les lieux avant d'avoir terminé le travail », dénonce Marta.

Au Québec, nous avons porté à l'attention de votre gouvernement cinq revendications que nous avons déposées le 8 mars 2005 et qui ont été appuyées par 15 000 personnes à Québec le 7 mai suivant. Votre gouvernement ne nous a pas prises au sérieux... Le 17 octobre, en guise de réponse à nos revendications, madame Thérberge, votre ministre de la Condition féminine, a diffusé du déjà-dit, fait miroiter du déjà-vu.

En terme de représentation politique, le mouvement des femmes a fait connaître chaque revendication avec rigueur. Furent rencontrés ministres, attachés politiques, députés et fonctionnaires, tout cela dans un esprit de dialogue, en insistant sur le désir d'en arriver à des résultats satisfaisants. Les difficultés rencontrées n'étaient pas liées au choix des revendications, ni à un lobby politique insuffisant ou encore à une mobilisation déficiente. Bien que nous ayons fait depuis quelques avancées qui nous encouragent à continuer, nous constatons que le problème en est un de déficit démocratique, notamment un manque réel de volonté politique pour lutter contre la pauvreté. Comme tous les groupes qui luttent contre la pauvreté, le mouvement des femmes a frappé un mur !



NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES, JUSTES :

Égalité

Aurons-nous, monsieur Charest, une politique concrète et concertée en condition féminine à la hauteur des recommandations de la commission parlementaire sur l'Égalité ?

Les structures essentielles que sont le Conseil du statut de la femme (CSF) et le Secrétariat à la condition féminine (SCF) continueront-elles de matérialiser l'engagement de votre gouvernement en faveur de l'élimination de la discrimination envers les femmes uniquement parce qu'elles sont des femmes ?

Liberté

Il le faut ... Il faut que le gouvernement du Québec négocie une entente avec le gouvernement du Canada pour protéger les droits des femmes migrantes victimes de trafic et empêcher toute expulsion ou déportation de celles-ci. C'est une question de justice et de bon sens...

Solidarité

Le mouvement des femmes est vraiment solidaire avec toutes les personnes dont les revenus proviennent de la Sécurité du revenu et du Régime des prêts et bourses. Les personnes les plus pauvres du Québec s'appauvrissent année après année, alors que les plus riches s'enrichissent. Devant cette détérioration des conditions de vie de nos concitoyenNEs les plus pauvres, votre gouvernement (qui est aussi le nôtre) doit agir maintenant, en assurant la couverture de leurs besoins essentiels, comme le dit d'ailleurs l'article 45 de la Charte québécoise des droits et libertés !!!

Il est aussi inacceptable qu'on n'ait pas encore rétabli la gratuité des médicaments pour les personnes assistées sociales. Enfin, les pensions alimentaires reçues pour les enfants continuent d'être déduites des prestations d'aide sociale ou des prêts et bourses, alors qu'elles ne sont pas considérées comme un revenu du parent au niveau de la fiscalité. C'est foncièrement injuste !

Justice

Introduire dans la Loi sur les normes du travail un principe d'égalité de traitement aiderait à contrer les effets négatifs et le développement du travail précaire. Et il y en a de plus en plus, monsieur Charest, de ces nouveaux statuts d'emploi instables et abandonnés par les institutions protectrices des droits des travailleuses et des travailleurs du Québec. Faites vite quelque chose! Faites aussi quelque chose pour que soit reconnu le statut de salarié pour les personnes qui reçoivent des prestations de la Sécurité du revenu, qui participent à des mesures d'intégration au travail et qui effectuent une vraie prestation de travail.

Paix

Il est grand temps de responsabiliser toute la population québécoise pour que le message devienne évident pour tout le monde : c'est criminel et intolérable d'avoir un comportement violent à l'égard des femmes. Comme on a vite compris que « En auto, on s'attache! », nous exigeons une campagne efficace de sensibilisation contre les violences envers les femmes, d'au moins 25 millions de dollars et d'une durée de dix ans...

Monsieur Charest, peut-on espérer ce chantier de travail pour l'automne 2006 ? Le mouvement des femmes est prêt, lui, à participer à sa réalisation.

Dans certains pays du monde, les conditions de vie des femmes sont épouvantables et épouvantablement discriminatoires. Les conditions de vie des femmes ne sont pas égales à celles des hommes, même au Québec. Et cela, monsieur Charest, c'est inacceptable. N'est-ce pas???

Le mouvement des femmes du Québec au grand complet a endossé la Charte mondiale des femmes pour l'humanité et transmet une fois de plus à votre attention cinq revendications, justes et claires. J'appuie la demande qui vous est adressée par la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes et j'espère que vous rencontrerez ses représentantes le plus tôt possible.

Vite, répondez-moi, monsieur Charest et dites-moi que vous passerez à l'action pour améliorer les conditions de vie des femmes ici au Québec et par ricochet, ailleurs dans le monde.

SIGNATURE : _____

NOM : _____
(en lettres moulées)

ADRESSE COMPLÈTE : _____

DATE : _____



Monsieur Jean Charest
Premier ministre du Québec
Cabinet du premier ministre
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Monsieur le premier ministre du Québec,

Je vous adresse cette importante missive en même temps que le font de nombreuses personnes de toutes les régions du Québec.

L'année 2005 a été particulièrement riche en événements et mobilisations revendiquant le droit au bonheur et à la liberté pour toutes les femmes du monde. L'invitation aux groupes de femmes du monde d'agir ensemble pour contrer la pauvreté et la violence envers les femmes a suscité un intérêt immédiat et une forte adhésion. Les femmes du Québec et du Canada ont uni leurs forces à des milliers d'autres réparties dans plus de cinquante pays ou territoires autour de la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* et de ses cinq valeurs qui sont l'égalité, la liberté, la justice, la paix et la solidarité.

« J'ai 13 ans et je suis l'une des 4 millions de femmes et de jeunes filles qui sont vendues dans le monde entier à des futurs époux, proxénètes ou marchands d'esclaves », dit Milanka de l'ex-Yougoslavie.

« L'homme à qui j'ai refusé une proposition de mariage m'a défigurée avec de l'acide », révèle une femme du Bangladesh.

« Je travaille dans une maquiladora à Managua (Nicaragua), sous une lumière éblouissante, où règne une chaleur étouffante et où les machines grondent sans arrêt. Très souvent, nous sommes frappées, insultées, harcelées sexuellement et forcées à travailler 12 heures par jour. Les portes de l'usine sont verrouillées et personne ne peut quitter les lieux avant d'avoir terminé le travail », dénonce Marta.

Au Québec, nous avons porté à l'attention de votre gouvernement cinq revendications que nous avons déposées le 8 mars 2005 et qui ont été appuyées par 15 000 personnes à Québec le 7 mai suivant. Votre gouvernement ne nous a pas prises au sérieux... Le 17 octobre, en guise de réponse à nos revendications, madame Thérberge, votre ministre de la Condition féminine, a diffusé du déjà-dit, fait miroiter du déjà-vu.

En terme de représentation politique, le mouvement des femmes a fait connaître chaque revendication avec rigueur. Furent rencontrés ministres, attachés politiques, députés et fonctionnaires, tout cela dans un esprit de dialogue, en insistant sur le désir d'en arriver à des résultats satisfaisants. Les difficultés rencontrées n'étaient pas liées au choix des revendications, ni à un lobby politique insuffisant ou encore à une mobilisation déficiente. Bien que nous ayons fait depuis quelques avancées qui nous encouragent à continuer, nous constatons que le problème en est un de déficit démocratique, notamment un manque réel de volonté politique pour lutter contre la pauvreté. Comme tous les groupes qui luttent contre la pauvreté, le mouvement des femmes a frappé un mur !



NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES, JUSTES :

Égalité

Aurons-nous, monsieur Charest, une politique concrète et concertée en condition féminine à la hauteur des recommandations de la commission parlementaire sur l'Égalité ?

Les structures essentielles que sont le Conseil du statut de la femme (CSF) et le Secrétariat à la condition féminine (SCF) continueront-elles de matérialiser l'engagement de votre gouvernement en faveur de l'élimination de la discrimination envers les femmes uniquement parce qu'elles sont des femmes ?

Liberté

Il le faut ... Il faut que le gouvernement du Québec négocie une entente avec le gouvernement du Canada pour protéger les droits des femmes migrantes victimes de trafic et empêcher toute expulsion ou déportation de celles-ci. C'est une question de justice et de bon sens...

Solidarité

Le mouvement des femmes est vraiment solidaire avec toutes les personnes dont les revenus proviennent de la Sécurité du revenu et du Régime des prêts et bourses. Les personnes les plus pauvres du Québec s'appauvrissent année après année, alors que les plus riches s'enrichissent. Devant cette détérioration des conditions de vie de nos concitoyenNEs les plus pauvres, votre gouvernement (qui est aussi le nôtre) doit agir maintenant, en assurant la couverture de leurs besoins essentiels, comme le dit d'ailleurs l'article 45 de la Charte québécoise des droits et libertés !!!

Il est aussi inacceptable qu'on n'ait pas encore rétabli la gratuité des médicaments pour les personnes assistées sociales. Enfin, les pensions alimentaires reçues pour les enfants continuent d'être déduites des prestations d'aide sociale ou des prêts et bourses, alors qu'elles ne sont pas considérées comme un revenu du parent au niveau de la fiscalité. C'est foncièrement injuste !

Justice

Introduire dans la Loi sur les normes du travail un principe d'égalité de traitement aiderait à contrer les effets négatifs et le développement du travail précaire. Et il y en a de plus en plus, monsieur Charest, de ces nouveaux statuts d'emploi instables et abandonnés par les institutions protectrices des droits des travailleuses et des travailleurs du Québec. Faites vite quelque chose! Faites aussi quelque chose pour que soit reconnu le statut de salarié pour les personnes qui reçoivent des prestations de la Sécurité du revenu, qui participent à des mesures d'intégration au travail et qui effectuent une vraie prestation de travail.

Pace

Il est grand temps de responsabiliser toute la population québécoise pour que le message devienne évident pour tout le monde : c'est criminel et intolérable d'avoir un comportement violent à l'égard des femmes. Comme on a vite compris que « En auto, on s'attache! », nous exigeons une campagne efficace de sensibilisation contre les violences envers les femmes, d'au moins 25 millions de dollars et d'une durée de dix ans...

Monsieur Charest, peut-on espérer ce chantier de travail pour l'automne 2006 ? Le mouvement des femmes est prêt, lui, à participer à sa réalisation.

Dans certains pays du monde, les conditions de vie des femmes sont épouvantables et épouvantablement discriminatoires. Les conditions de vie des femmes ne sont pas égales à celles des hommes, même au Québec. Et cela, monsieur Charest, c'est inacceptable. N'est-ce pas???

Le mouvement des femmes du Québec au grand complet a endossé la Charte mondiale des femmes pour l'humanité et transmet une fois de plus à votre attention cinq revendications, justes et claires. J'appuie la demande qui vous est adressée par la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes et j'espère que vous rencontrerez ses représentantes le plus tôt possible.

Vite, répondez-moi, monsieur Charest et dites-moi que vous passerez à l'action pour améliorer les conditions de vie des femmes ici au Québec et par ricochet, ailleurs dans le monde.

SIGNATURE :

NOM :

(en lettres majuscules)

ADRESSE COMPLÈTE :

DATE :

